Image not found or type unknown

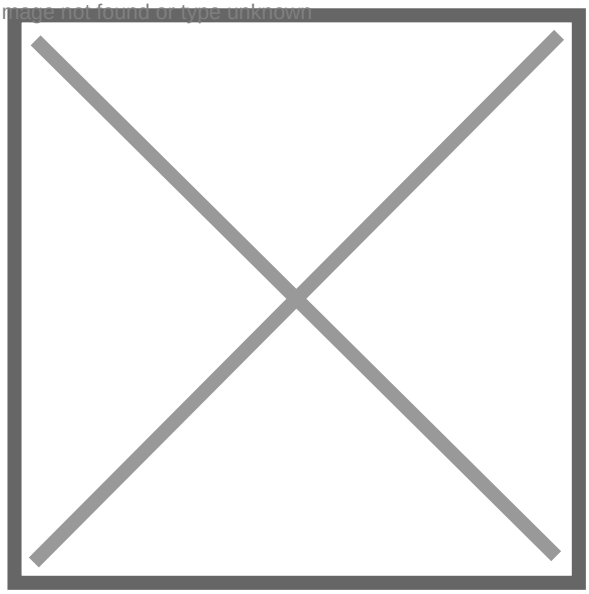

Demande de paiement de frais de transport déjà déjo réglés

Par **Grondard M**, le **06/11/2008** à **10:13**

en mars mon fils a acheté sur internert un scooter à CC factory alias direct scooter. Nous avons &été livré en kit par le sernam pour 99 euros de frais de transport.
Après renseignements pris CC factory n'est pas une société très honête cars nous avons attendu 3 mois le certificat d'immatriculation. La facture du scooter et des frais de transport a été encaissée. Puis au mois d'octobre j'ai reçu un courrier d'intrum justicia me demandant de régler la somme de 38 euros ç la sernam représentant les frais de livraison non réglé par CC factory. J'ai répondu avec les avait justificatifs que j'avais déjà réglé à CC factory, mais Intrum justicia me demande de régler cette somme en vertu de la loi Gayssot de 1998. Quel recours je dispose dans cette histoire ?

Meci pour votre réponse.

Par **Maryleostef**, le **26/11/2008** à **11:31**

bonjour,
j'ai le meme probleme que vous, en effet au mois d'avril je me suis acheter un scooter pour pouvoir aller bosser et comme les prix du site était très interrésant j'ai pas chercher plus que ça. Le scooter m'a été livré au bout de quatres jours en revanche pour la carte grise il m'a fallut attendre 1 mois et demi et une quantité de menace pour l'obtenir.
il y a un mois j'ai reçu un courrier d'intrum justicia me demandant de couvrir les frais de port non payé par cc factory, soit 45.47€. Comme je suis enceinte de mon 2eme enfants je ne travail plus et le salaire de mon conjoint suffit difficilement.

J'envisage de porter plainte contre Barouk Cohen à qui appartient la société, mais je ne sais pas trop comment m'y prendre....
pourriez nous éclairer?
Merci par avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés